

Le 16 novembre 2020

Objet : Nouvelles sur le rapport *Les lacunes dans l'application de l'arrêt Golden : Examen des fouilles à nu effectuées par la police en Ontario*

Bonjour,

Le 22 mars 2019, le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) a publié son rapport d'examen systémique intitulé « [Les lacunes dans l'application de l'arrêt Golden : Examen des fouilles à nu effectuées par la police en Ontario](#) ». Dans le cadre de notre mandat de surveillance des problèmes systémiques dans la police et de formulation de recommandations à cet effet, le directeur intérimaire à l'époque a communiqué avec les services de police pour vérifier les progrès réalisés depuis la publication du rapport.

Les réponses fournies par les services de police de l'Ontario ont révélé que, même si bon nombre d'entre eux ont déployé des efforts pour intégrer les recommandations du rapport à leurs politiques, il existe encore des disparités importantes dans la province. Les réponses ont également fait ressortir que les prochaines étapes dans ce dossier vont au-delà des pouvoirs conférés au BDIEP. C'est pourquoi nous avons transmis nos conclusions au ministre du Solliciteur général afin qu'il poursuive ce travail et apporte plus de clarté au sujet des fouilles à nu effectuées par la police en Ontario.

Comme toujours, le BDIEP continuera de recevoir et de traiter les allégations de fouilles à nu illégales au moyen de son système de traitement des plaintes du public et de son [Programme d'avis](#).

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stephen Leach
Directeur indépendant de l'examen de la police